



PRÉPARER UN AUDIT INTERNE SÉCURITÉ

Durée

7.00 heures (1 jour)

Profils des apprenants

- Responsables QHSE, HSE ou sécurité.
- Référents sécurité.
- Dirigeants, managers ou responsables de site.
- Responsables RH ou formation.
- Membres du CSE ou de la CSSCT.
- Toute personne amenée à préparer, conduire ou participer à un audit interne sécurité.
- Toute personne impliquée dans la préparation d'un contrôle réglementaire ou d'un audit externe lié à la prévention, à la sécurité ou à la conformité.

Prérequis

- Avoir une première connaissance des enjeux de prévention des risques professionnels.
- Être impliqué dans une démarche sécurité, qualité, RH, conformité ou prévention.
- Savoir lire et exploiter des documents internes liés à la sécurité ou à l'organisation de l'entreprise.



Processus :

Recueil de besoin, validation prérequis, devis/convention, convocation. Pour toute inscription contacter notre service commercial sur contact@axio-protech.com. Délai d'accès: 3 semaines. Personnalisation via DUERP/consignes site.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.

Contact référent handicap: maud.hoffmann@axio-formation.com.

Qualité et indicateurs de résultats :

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud et à froid, taux de réussite à l'évaluation finale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- Identifier les exigences réglementaires et documentaires liées à la sécurité au travail.
- Préparer un audit interne sécurité en définissant son périmètre, ses objectifs et les documents à analyser.
- Construire une grille d'audit adaptée à l'activité, aux risques et aux obligations de l'entreprise.
- Conduire un audit interne en adoptant une posture professionnelle, factuelle et structurée.
- Analyser les écarts entre les pratiques observées, les documents disponibles et les obligations applicables.
- Formaliser un plan d'action correctif priorisé et exploitable par l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION.



1. Comprendre les enjeux d'un audit interne sécurité

- Rôle de l'audit interne dans la démarche de prévention.
- Différence entre audit interne, inspection sécurité, contrôle réglementaire et audit externe.
- Objectifs d'un audit interne sécurité :
 - vérifier la conformité documentaire ;
 - identifier les écarts ;
 - analyser les pratiques réelles ;
 - anticiper les contrôles ;
 - améliorer la prévention des risques.
- Enjeux pour l'entreprise :
 - protection des salariés ;
 - maîtrise des risques professionnels ;
 - traçabilité des actions de prévention ;
 - réduction des non-conformités ;
 - amélioration continue.
- Place de l'audit interne dans la démarche DUERP, plan d'action et politique de prévention.

2. Identifier les exigences documentaires et réglementaires à auditer

- Les principaux documents à contrôler :
 - document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ;
 - plan d'action de prévention ;
 - registre de sécurité ;
 - consignes générales et spécifiques ;
 - protocoles, procédures et modes opératoires ;
 - plans de prévention ;
 - protocoles de sécurité chargement/déchargement ;
 - habilitations, autorisations et formations obligatoires ;
 - vérifications périodiques réglementaires ;
 - comptes rendus CSE ou CSSCT, lorsque concernés ;
 - fiches de poste, notices de sécurité et consignes internes.
- Identification des preuves attendues.
- Repérage des écarts fréquents.

3. Préparer l'audit interne sécurité

- Définir le périmètre de l'audit.
- Définir les objectifs de l'audit.
- Identifier les interlocuteurs à associer.
- Préparer la liste des documents à demander.
- Construire un planning d'audit réaliste.
- Préparer une grille d'audit adaptée à l'activité de l'entreprise.
- Définir les critères d'analyse de conformité.



4. Construire et utiliser une grille d'audit interne

- Structure d'une grille d'audit.
- Méthode de questionnement.
- Analyse des écarts.
- Formalisation claire des constats.
- Priorisation des écarts selon :
 - niveau de risque ;
 - urgence ;
 - impact réglementaire ;
 - fréquence ;
 - faisabilité de correction.

5. Adopter une posture d'auditeur interne

- Rôle et limites de l'auditeur interne.
- Neutralité, objectivité et confidentialité.
- Importance d'une approche factuelle.
- Techniques d'entretien diverses.
- Gestion des situations sensibles (absence de document, interlocuteur défensif, désaccord...)
- Bonnes pratiques de communication pendant l'audit.

6. Préparer l'entreprise aux contrôles externes

- Comprendre les attentes possibles lors d'un contrôle externe.
- Préparer les documents et preuves à présenter.
- Organiser les éléments de conformité.
- Savoir répondre de manière factuelle à une demande d'information.
- Identifier les points de vigilance :
 - DUERP non mis à jour ;
 - absence de plan d'action ;
 - manque de traçabilité des formations ;
 - vérifications périodiques non réalisées ;
 - procédures internes non appliquées ;
 - absence de suivi des actions correctives.
- Comprendre les suites possibles d'un contrôle.



7. Exploiter les résultats de l'audit interne

- Formaliser les résultats dans un compte rendu clair.
- Hiérarchiser les constats.
- Identifier les causes possibles des écarts.
- Construire un plan d'action correctif.
- Définir :
 - les actions à mener ;
 - les responsables ;
 - les délais ;
 - les preuves attendues ;
 - les modalités de suivi.
- Mettre en place un tableau de suivi.
- Préparer une restitution à la direction ou aux parties prenantes internes.
- Inscrire l'audit dans une logique d'amélioration continue.

8. Mise en pratique professionnelle

- Analyse d'un dossier documentaire sécurité.
- Identification des documents manquants ou incomplets.
- Construction ou adaptation d'une grille d'audit.
- Simulation d'un audit interne à partir d'une situation d'entreprise.
- Identification des écarts.
- Qualification des constats.
- Élaboration d'un plan d'action priorisé.
- Restitution synthétique des résultats.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers.

Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud :

maud.hoffmann@axio-formation.com

(également référente handicap)

Pour tout besoin d'ordre administratif ou logistique, notre référente est Emilie :

emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com



Moyens pédagogiques et techniques

- **En présentiel :** - Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation ou en entreprise - Documents supports de formation projetés - Analyse de photos, plans ou situations de travail ; - Exercices de distinction entre plan de prévention et protocole de sécurité ; - Etudes de cas concrets - Quizz et activités collectives en salle - Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- **En distanciel :** - Classes virtuelles via l'interface Digiforma - Support de formation partagé - Activités d'entraînement en synchrone - Etudes de cas concrets - Messagerie instantanée permettant de dialoguer avec le formateur et les autres apprenants (si collectif)
- **En intra-entreprise,** les exemples et exercices peuvent être adaptés à l'environnement réel de l'entreprise : quais, zones d'attente, entrepôts, flux piétons/engins, organisation interne, protocole de sécurité et consignes spécifiques.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement.
- Autoévaluation de niveau en début et fin de formation.
- Exercices pratiques tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.
- Remise d'une attestation de réalisation en fin de formation.
- Évaluation finale des acquis permettant de vérifier la capacité du participant à préparer, conduire et exploiter un audit interne sécurité, réalisée le jour de la formation, en fin de session, comprenant : - une étude de cas basée sur une situation d'entreprise avec documents sécurité à analyser ; - la proposition d'un plan d'action correctif priorisé.
- Cette formation ne constitue pas une autorisation de conduite ni une habilitation réglementaire. L'organisme Axio PROTECH forme et évalue les participants dans le cadre de mises en situation pédagogiques. L'employeur reste responsable de l'application des procédures internes, des autorisations nécessaires et des conditions de sécurité sur le site.

